



# LA MAGDELEINE

Mathias Dandine

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE – RESERVATION INDIVIDUELLES GROUPES & SEMINAIRES**

Toute réservation n'est considérée comme ferme et définitive qu'à réception d'un acompte. Toute réservation doit être confirmée par un acompte à hauteur de 50 % de la dépense globale. Le versement des arrhes implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions. Toute mention spécifique notifiée sur le devis pourra prévaloir sur les présentes conditions de vente.

### **Conditions de réservation :**

Règlement : Afin de garantir votre événement, le versement de 50% du montant total du devis est demandé à la réservation. Seul ce versement vaudra pour confirmation de la prestation. Le solde est à verser 7 jours avant la date d'arrivée.

A défaut de réception de ce règlement, nous ne saurions honorer votre réservation.

Tout reliquat de règlement sera dû en fin de prestation par carte de crédit sur place. Toute prestation en extra et non mentionnée sur le devis, sera à régler directement le jour de départ/de l'événement, sauf instruction de facturation contraire.

La réservation est garantie selon les tarifs et les conditions indiqués pour la période choisie. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par l'établissement si le nombre de personnes occupant la/les chambre(s) ou la/les salles de réunion(s) n'est pas conforme au nombre de personnes réservées.

### **Moyens de paiement acceptés en cas de règlement sur place (solde et extras)**

Espèces et cartes de crédit Visa, Mastercard et American Express.

### **Garantie bancaire – Responsabilité – Dégradations – Usage non conforme**

Conformément aux articles 1732 et suivants du Code civil, le Client est responsable des dégradations, pertes et dommages causés pendant la durée de son séjour dans la chambre mise à sa disposition ainsi que dans les parties communes de l'établissement. Cette responsabilité s'étend aux personnes l'accompagnant ou lui rendant visite.

Toute dégradation, détérioration, casse, disparition d'objets, vol, dommage aux biens mobiliers ou immobiliers de l'Hôtel, ainsi que tout usage non conforme des équipements mis à disposition, donnera lieu à facturation à hauteur du coût de réparation, de remplacement ou de remise en état.

En cas d'état de saleté anormal nécessitant un nettoyage approfondi ou une intervention spécifique (linge, moquette, mobilier, odeurs persistantes, etc.), des frais de nettoyage exceptionnel pourront être facturés. Lorsque les dégradations ou le non-respect des règles d'usage entraînent l'indisponibilité temporaire de la chambre, l'Hôtel se réserve le droit de facturer, en sus des frais de remise en état, une indemnité correspondant au manque à gagner lié à l'immobilisation du logement.

À titre de garantie, le Client autorise expressément l'Hôtel à débiter la carte bancaire fournie lors de la réservation ou de l'arrivée, à concurrence des sommes dues au titre des dommages, frais ou indemnités précités.

Le Client sera informé des constats effectués et du montant prélevé, sur présentation de tout justificatif utile.



# LA MAGDELEINE

Mathias Dandine

## **Conditions d'annulation :**

Toute annulation devra être formulée par email ou courrier écrit et confirmée par l'hôtel.

- Pour toute annulation notifiée plus de 3 mois avant la date d'arrivée : pas de frais.
  - En cas d'annulation signalée entre 3 mois et 1 mois avant la date d'arrivée : 50% du montant total de du dernier devis seront facturés.
  - Annulation à moins d'1 mois avant événement : la totalité du montant du dernier devis validé sera du à titre d'indemnités.
- En cas de départ anticipé ou de non présentation (no-show), la totalité du montant du séjour confirmé sera due.

## **Conditions d'annulation partielle :**

### Hôtel et séminaire :

- Jusqu'à 1 mois avant événement : le nombre et la liste des personnes hébergées pourront évoluer avec maintien du tarif proposé, dans la mesure où la diminution de chambres et/ou couverts n'excède pas 50% de l'effectif du dernier devis. Au-delà, une nouvelle proposition de devis pourra être soumise par l'Établissement. Ainsi, le nombre de chambres et couverts confirmés 1 mois avant événement servira de base minimale de facturation en cas d'annulation partielle ou désistement de personnes hébergées.

### Restaurant :

- Jusqu'à 7 jours avant événement : le nombre définitif de convives devra être confirmé et servira de base de facturation définitive en cas d'annulation partielle ou de désistement. Notez que cet effectif ne devra être inférieur à 70% du devis initial. En cas d'annulation partielle supérieure, une nouvelle proposition de devis pourra être soumise par l'Établissement.

## **Informations nécessaires 15 jours avant votre arrivée :**

### **Informations générales :**

- Adresse et instruction de facturation ;
- Liste des participants avec civilité, nom et prénom ;
- Détail et organisation horaire de chacune des journées ;
- Toute demande particulière.

### **Restauration :**

- Un menu unique pour l'ensemble des convives sera établi par le Chef et sera ainsi soumis et servi lors de votre prestation ;
- Souhait de plans de salle et placements de tables s'il y a lieu et selon les possibilités d'implantation de l'Établissement ;
- Allergies ou restrictions alimentaires éventuelles.

### **Hébergement :**

- Installation définitive des chambres (single, twin ou double) sous réserve que cela n'influe pas sur le devis et le nombre de chambres.

Nos chambres et suites sont disponibles à partir de 16h00 le jour d'arrivée. Chambres à libérer avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement de ce délai pourra entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire au tarif affiché.

L'hôtel n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutes les parties communes de l'hôtel et les chambres sont non-fumeurs.



# LA MAGDELEINE

Mathias Dandine

## **Séminaire :**

- Souhait de plans de salle et placements de tables s'il y a lieu et selon les possibilités d'implantation de l'Établissement ;  
Toutes nos salles sont équipées d'écran, vidéoprojecteur, paperboard, wifi et kit conférence (Bloc-notes, stylo ou crayon, eau minérale).

## **Services :**

Notre Bistrot Le Grand Café et le Restaurant gastronomique étoilé Mathias Dandine vous accueillent lors de vos déjeuners et dîners sur réservation préalable.

Le bar de l'hôtel ferme à 23h00.

La piscine est en accès libre pour les clients de l'hôtel jusqu'à 19h. Attention, baignade non surveillée et ainsi sous la responsabilité du signataire du devis.

Toute intervention d'un prestataire externe devra être soumise à l'acceptation de l'Établissement et il pourra lui être demandé les assurances nécessaires à la réalisation de sa prestation.

Parking gratuit.

Une connexion Wi-Fi est disponible gratuitement dans tout l'établissement.

## **JURIDICTION COMPETENTE (REGLEMENT DES LITIGES)**

En application de la loi n°2016-301, le client peut, s'il le souhaite et sans que cela ne soit obligatoire, avoir recours au médiateur de la consommation concernant les litiges issus de la consommation, dont les coordonnées sont les suivantes : MTV MEDIATION TOURISME VOYAGE - CS 30958 -75383 PARIS cedex 08 - <https://www.mtv.travel>

*Suite au Décret n° 2021-955 du 19 juillet 2021, nous sommes susceptibles de demander à nos clients de bien vouloir nous présenter un "Pass Sanitaire" à leur arrivée à l'Hôtel. Mesure soumise à l'évolution de la législation en vigueur à la date d'arrivée.*